



RIDDDES

La Vidondée, maison d'habitation

Analyse de novembre 2009 et juin 2010

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

juillet 2011

RIDDES
La Vidondée, maison d'habitation
Analyse de novembre 2009 et juin 2010

Rapport de juillet 2011

Alessandra Antonini et Marie-Paule Gux

Table des matières

- I Le cadre du mandat
- II Résultats principaux
- III Description des phases de construction
- IV Illustrations et planches
- V Listings : Relevés (RE) et Unités de Terrain (UT)

I Le cadre du mandat

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, monuments et archéologie, à la demande de M. Renaud Bucher, conservateur des monuments, pour effectuer une analyse de la maison d'habitation qui jouxte la grange de la Vidondée à Riddes. Il s'agissait d'étudier notamment la subdivision horizontale du bâtiment, le degré de conservation de la substance médiévale, ainsi que l'insertion chronologique de la cage d'escalier et de la charpente du toit.

Pour l'interprétation et la datation de nos observations de terrain, nous avons pu profiter de l'analyse historique de la Vidondée effectuée en 1986 par l'ancien archéologue cantonal F.-O. Dubuis et son assistant A. Lugon¹, du rapport établi en 1983 par R. Eggs et J.-C. Balet concernant la grange contiguë², ainsi que d'une analyse dendrochronologique effectuée en 2010 par M. Schmithalter³.

L'analyse archéologique de la bâtisse a été effectuée en trois étapes :

- Une intervention préliminaire d'un jour (1^{er} avril 2009) a permis d'acquérir une première idée de l'évolution architecturale du bâtiment et de discerner une phase primitive de la maison à laquelle semblaient appartenir les plafonds du rez-de-chaussée, les crépis lisses visibles dans les combles, ainsi que la charpente⁴.

- Après un décrépiage partiel des parements extérieurs (seuls les crépis récents ou en mauvais état ont été piqués), les façades ont été analysées entre le 23 et le 27 novembre 2009⁵. Cette analyse s'est avérée de grande importance étant donné qu'elle a permis d'acquérir une vision d'ensemble du bâtiment sans être gêné par les plafonds des différents étages et de mettre en évidence des ouvertures cachées par des crépis ou des lambris du côté intérieur. Nous avons ainsi constaté que les chambres boisées du rez-de-chaussée et la grande salle au crépi lissé du premier étage appartiennent déjà à une phase de transformation du bâtiment initial. Les fenêtres liées à ces aménagements remplacent en effet déjà des ouvertures plus anciennes et ont elles-mêmes pratiquement toutes été modifiées en fonction de la subdivision actuelle de la maison.

- Après le départ des locataires, l'analyse archéologique a été complétée par une étude de l'intérieur du bâtiment effectuée entre le 23 et le 30 juin 2010⁶. Compte tenu de la multitude de petites transformations qui font partie de l'entretien d'une maison d'habitation, nous nous sommes ici concentré à mettre en évidence les éléments des principales phases de construction. Lors de cette dernière intervention, les locaux étaient vides, les galandages et faux plafonds récents démontés, les parois décrépiées ; seul les crépis lissés des combles étaient encore en place. La boiserie de la chambre nord-ouest au 1^{er} étage, en bon état, n'a pas été démontée.

Notre documentation comporte ce rapport synthétique, un fichier contenant les descriptions des éléments observés (cf. *Database, fichier UT*), un dossier de photographies numériques (cf. dossier *Photos 2009-2010*), ainsi que les relevés schématiques des différents étages, des façades, des contrefaçades et d'une coupe (liste des relevés cf. *Database, fichier RE*). La documentation photographique des plafonds à caissons du rez-de-chaussée a été effectuée, sans nettoyage préalable, selon les modalités du mandat.

¹ François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Bâtiments dits de la Vidondée à Riddes », rapport du 22 oct. 1986 (Archives du service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, SBMA).

² R. EGGS et J.-C. BALET, « La vidondée de Riddes », rapport du 28.6.1983 (Archives du SBMA).

³ Martin SCHMIDHALTER, Dendrosuisse, Labor für Dendrochronologie, Zürich/Brig, « VS/Riddes-Vidondée : Labornummern 99041 – 99075 », Rapport de juin 2010 (Archives du SBMA).

⁴ Alessandra ANTONINI, Marianne DE MORSIER, Riddes, La Vidondée, maison d'habitation, Pré-analyse du 1^{er} avril, Rapport du bureau TERA sàrl, avril 2009 (Archives du SBMA).

⁵ Pour le bureau TERA sàrl étaient sur place : Alessandra Antonini (responsable), Marianne de Morsier (dessinatrice) et Marie-Paule Guex (archéologue).

⁶ Pour le bureau TERA sàrl étaient sur place : Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex (archéologues) et Rémy Berger (apprenti technicien).

II Résultats principaux

L'analyse de la maison de la Vidondée a permis de mettre en évidence quatre phases principales de construction.

• **La 1^e phase de construction** (planches 1 à 8, phase rouge) a été définie sur la base des ouvertures primitives repérées en façade, toutes (fenêtres et portes) agrandies ou obstruées lors des phases suivantes. En façade nord, quatre portes disposées l'une au-dessus de l'autre indiquent un bâtiment comptant quatre niveaux à l'origine : une cave profonde semi-enterrée de plus de 3.50 m de hauteur, un rez-de-chaussée surélevé accessible par une porte arquée, et deux étages, le dernier étant aménagé dans les combles. Les différents niveaux étaient sans doute desservis par une cage d'escalier aujourd'hui disparue adossée à la façade nord.

Les fenêtres faisant partie de cette première phase de construction ont toutes des piédroits maçonnés et des linteaux monolithiques horizontaux. Au niveau de la cave, il s'agit de petites ouvertures horizontales avec une tablette fortement inclinée ; au rez-de-chaussée et aux étages, de fenêtres évasées vers l'intérieur (vide extérieur au rez-de-chaussée 50x75 cm, au 1^{er} étage 65x125 cm). Au 2^e étage, la présence d'une fenêtre plus grande au centre (vide extérieur 40x60 cm) flanquée de deux meurtrières étroites permet de supposer que la partie centrale de l'étage était aménagée et séparée par des cloisons des combles latérales.

Si le gabarit général du bâtiment devait correspondre à peu près à celui d'aujourd'hui, le couronnement des façades était sans doute différent et comprenait une toiture moins inclinée, peut-être caché du côté est et ouest derrière un pignon à redans. L'aspect de cette bâtisse érigée sur un plan rectangulaire mesurant 9 sur 11 mètres de côté, entièrement maçonnée, dotée d'une tourelle d'escalier et de petites fenêtres devait être proche à celui d'une tour, si l'on considère que le niveau environnant se situait à l'époque sensiblement plus bas qu'aujourd'hui.

Le seul élément qui permet de dater cette première phase de construction est une solive de l'ancien plafond entièrement démonté de la cave, dont la tête a été sciée au ras de la paroi. Selon l'analyse dendrochronologique, l'arbre pour cette poutre a été abattu en hiver 1424⁷. Cette date confirme l'hypothèse de Dubuis et Lugon selon laquelle le bâtiment primitif aurait été construit au début du XV^e siècle par le seigneur d'Isérable. A cette époque, la grange contiguë existait déjà, puisque le 13 août 1422 un acte est passé « sur la place existant devant la grange de noble et puissant Pierre du Châtelard, seigneur d'Isérable »⁸. La chronologie relative est d'ailleurs confirmée aussi par l'analyse archéologique de Eggs et Balet⁹.

Ce premier bâtiment a subi déjà de premières transformations (phase 1b) avant la deuxième grande phase de construction (planches 4 et 6, phase fuchsia). Les travaux comprennent notamment la reconstruction partielle de la façade orientale, avec l'aménagement de la porte au 1^{er} étage menant sur une galerie, ainsi que de la porte au 2^e étage (menant à des latrines ?) avec la fenêtre contiguë.

• **La 2^e phase de construction** (planches 1 à 8, phase bleue) est caractérisée par une restructuration de l'espace intérieur du bâtiment. Au rez-de-chaussée, deux pièces boisées sont aménagées dont les plafonds à caissons, différents l'un de l'autre, comptent parmi les plus remarquables connus dans le Bas-Valais pour cette époque. La pièce occidentale était en outre dotée d'une grande cheminée. Aménagée dans l'épaisseur du mur et prévue probablement déjà lors de la première phase de construction, sa hotte est respectée par la boiserie du plafond et des parois.

Au-dessus du rez-de-chaussée lambrissé, les deux étages primitifs sont réunis pour ne former qu'une seule grande pièce d'environ quatre mètres de hauteur. Ici, le plafond était constitué de quatre sommiers dont le premier contre la paroi orientale est encore en place. La face inférieure de ce dernier est moulurée et décorée au centre et aux extrémités d'un motif de feuilles de chêne. Sur les sommiers

⁷ SCHMIDHALTER 2010, n° 99064 : poutre avec aubier ; date d'abattage automne / hiver de l'année 1424.

⁸ DUBUIS et LUGON 1986, p. 1 à 2.

⁹ EGGS et BALET 1983, p. 2.

était posé un solivage (les négatives des deux premières poutres méridionales permettant de restituer l'espacement et le diamètre des solives), puis les planches jointives du plafond. Au niveau des combles, ce dernier était recouvert d'un radier et d'une chape de mortier, un revêtement de sol servant sans doute de chape d'isolation. La grande salle du premier étage était dotée d'une cheminée adossée au mur, au milieu de la paroi sud. Les parois de cette salle étaient recouvertes par un épais crépi stucé parfaitement lissé encore partiellement conservé aujourd'hui.

La nouvelle répartition des étages et la nouvelle fonction d'apparat des pièces a nécessité la transformation des anciennes ouvertures : des fenêtres plus grandes ont été ouvertes au niveau du rez-de-chaussée et de l'étage : une grande fenêtre, probablement géminée, est notamment aménagée au centre de la paroi occidentale de la grande salle du premier étage. En façade, les nouvelles fenêtres sont caractérisées par un cadre crépi au plâtre et une embrasure évasé sur l'extérieur. En façade nord, la porte du rez-de-chaussée est déplacée vers l'ouest, en fonction des nouvelles pièces lambrissées créées à l'intérieure, tandis qu'à l'étage, le linteau de la porte primitive est remplacé par l'arc brisé qui caractérise cette ouverture aujourd'hui.

L'analyse dendrochronologique des poutres appartenant à cette deuxième phase de construction permet de dater la coupe du bois servant pour le nouveau chantier dans l'année 1449. Cette date est donnée par le linteau de la nouvelle porte ouverte au rez-de-chaussée (façade nord)¹⁰, par le solivage servant d'armature d'accrochage aux deux plafonds à caissons du rez-de-chaussée¹¹, par le sommier profilé soutenant le plafond de la grande salle au 1^{er} étage¹², ainsi que par la charpente du toit, notamment les deux fermes composées de tirant, poinçon, arbalétrier et lien de faitage¹³. Les deux pannes intermédiaires de la toiture sont par contre des pièces en remploi : elles proviennent sans doute du toit préexistant (phase 1) puisqu'elles sont datées de la même année que la tête de solive conservée au niveau de la cave¹⁴.

Les transformations de 1449 ont lieu environ une génération (25 ans) après la construction du bâtiment primitif. Selon l'étude historique de Dubuis et Lugon, elles interviennent quatre ans après le triple mariage des trois fils de Pierre du Châtelard (le 4 mars 1445) et peu avant la mort de ce dernier (entre 1450 et 1452)¹⁵. Il nous paraît évident que les travaux mis en œuvre reflètent d'un changement d'affectation de l'édifice dont les locaux semblent dès lors répondre à une fonction d'apparat. Dans ce contexte, il faut souligner que la bâtisse n'était pas une résidence isolée, mais quelle jouxtait l'importante grange entièrement maçonnée utilisée aujourd'hui comme salle de spectacle. Les vestiges d'une ancienne chambre boisée documentés lors de la rénovation de la grange¹⁶, notamment des sablières hautes moulurées comme les plafonds de la maison voisine, indiquent que l'ancien dépôt a également été transformé en 1449 : des pièces habitables y ont été aménagées.

• **La 3^e phase de construction** (planches 1 et 8, phase jaune) regroupe diverses transformations ponctuelles apportées aux fenêtres et aux portes. Elles reflètent une modification de la hauteur des étages et de leur subdivision. Au niveau de la cave, le sol a été exhausé probablement après une inondation due à un débordement de la rivière. Sur ces remblais est posé le mur de refend nord-sud qui au sous-sol, sépare les deux caves est et ouest et au rez-de-chaussée, remplace l'ancienne cloison en bois des deux chambres lambrissées.

• **La 4^e phase de construction** (planches 1 et 8, phase verte) est définie par l'aménagement de la cage d'escalier actuelle à l'intérieur du bâtiment. A cette importante transformation sont associés le remplacement du solivage soutenant le sol du rez-de-chaussée, l'abaissement du plafond du 1^{er} étage permettant l'utilisation du niveau des combles tout en restituant les quatre niveaux existant lors de la

¹⁰ SCHMIDHALTER 2010, n^{os} 99048, 99066-99068 : poutres profilées, dernier cerne daté de 1435 et de 1437 (sans aubier).

¹¹ SCHMIDHALTER 2010, n^{os} 99049-99054 : deux échantillons avec aubier indiquant une date d'abattage dans l'année 1449.

¹² SCHMIDHALTER 2010, n^o 99061 : dernier cerne daté de 1448 (sans aubier).

¹³ SCHMIDHALTER 2010, n^{os} 99059, 99062, 99070-99072.

¹⁴ SCHMIDHALTER 2010, n^{os} 99060, 99069.

¹⁵ DUBUIS et LUGON 1986.

¹⁶ EGGS et BALET 1983.

construction du bâtiment. Cette dernière grande phase de construction a nécessité une fois de plus l'adaptation des ouvertures et le percement de portes et de fenêtres.

L'analyse dendrochronologique des poutres appartenant à cette phase de construction permet de dater le chantier dans l'année 1838. Cette date est donnée par les solives de la cage d'escalier¹⁷, du sol du rez-de-chaussée¹⁸ et du plafond du 1^{er} étage¹⁹.

Par la suite, des interventions d'entretien effectuées au ciment sont à signaler (annexe de toilettes à la place d'anciennes latrines en bois ?, diverses canalisations, rhabillage des embrasures d'anciennes ouvertures) dont nous faisons ici abstraction.

¹⁷ Schmidhalter 2010, n° 99063 : 1 poutre datée de 1798.

¹⁸ Schmidhalter 2010, n°s 99041-99044 : 3 poutres datées de 1836-38.

¹⁹ Schmidhalter 2010, n° 99056 : 1 poutre datée de 1838 (date dendrochronologique de l'aubier).

III Description des phases de construction

Remarque générale : les numéros UT renvoient à la liste des unités de terrain et aux relevés.

1^e phase de construction, fin du premier quart du XV^e siècle (après 1424)

Le plan de la maison mesure 9 sur 11 m hors tout, l'épaisseur des façades entre 0.75 et 0.85 m. Selon les traces d'anciennes fenêtres repérées notamment en façade ouest, la bâtisse comprenait à l'origine quatre niveaux : un niveau de caves très profondes, le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage de hauteur semblable, ainsi qu'un étage de combles aménagés. Aucun indice n'a pu être repéré concernant la subdivision et la fonction de chaque étage.

L'analyse du bâtiment a mis en évidence tout une série d'éléments qui sont à la fois plus récents que le bâtiment primitif (phase 1a), mais antérieurs aux plafonds à caissons et à la grande salle crépie (phase 2). A cette transformation intermédiaire du bâtiment (phase 1b) appartient notamment la reconstruction de la partie supérieure de la façade orientale²⁰ avec l'aménagement des ouvertures du 1^{er} étage et du pignon. Les ouvertures du niveau des combles seront obstruées par le plafond de la phase 2.

• *Éléments associés à la phase 1a*

Au niveau des caves

- Les niches ou armoires murales UT7N et 7S : leur tablette est cachée par les remblais du sol actuel (**Fig. 14 et 15**).
- Les deux sauts-de-loup UT3N et 3S : ils sont bouchés du côté extérieur par les remblais de la route. L'ancien niveau de marche devait se situer environ 1.50 m plus bas (**Fig. 4, Pl. 2 et 7**).
- Les négatifs des solives de l'ancien plafond visibles dans les parois sud et nord (**Fig. 13, Pl. 5 et 7**) : la hauteur de la cave atteignait au moins 3.50 m. La tête d'une solive était encore prise dans la maçonnerie (près de l'angle nord-est, au-dessus du palier intermédiaire de l'escalier actuel) ; elle est datée par dendrochronologie de 1424.
- La porte d'accès en façade nord, en ce qui concerne la partie inférieure du montant oriental (UT10A, visible sur une hauteur de 0.60 m) : le linteau et le seuil devaient se situer plus bas que les actuels (**Fig. 1 et 2B**).

Au niveau du rez-de-chaussée

- La porte d'accès UT29A en façade nord, en ce qui concerne le montant occidental avec l'amorce d'un linteau arqué (**Fig. 1 et 16 (A), Pl. 2 et 7**). Le piédroit oriental observé du côté intérieur avec son embrasure biaisée doit appartenir à une ouverture indépendante (**Fig. 16 (B)**, distance entre les piédroits A et B 2.40 m), probablement à une meurtrière dont l'embrasure oblique permettait de surveiller l'entrée du bâtiment²¹. Le seuil de la porte se situe sous le plancher actuel.
- Les deux niches géminées UT11 à l'est de la porte d'entrée : de dimensions identiques (l. 0.70 m, h. 1.65 m), elle sont séparées par un menon de 0.40 m d'épaisseur (**Fig. 17 et 18**). Leur tablette se situait d'abord au niveau du sol, par la suite elle a été surélevé de 0.40 m.
- Sur cette même paroi nord : les deux négatifs de solives UT66 indiquent le niveau du plafond du rez-de-chaussée : il se situe à la même altitude que le plafond à caissons de la phase 2.
- En façade ouest : les deux petites fenêtres UT36A (**Fig. 6A, Pl. 2**) et UT65 (la dernière vue uniquement du côté intérieur).

²⁰ La limite entre les deux maçonneries des phases 1a et 1b a été repérée uniquement en façade; il pourrait s'agir d'un re-parementage de la face extérieure.

²¹ Un dispositif semblable a été observé pour le XIV^e siècle, à Sion, château de Valère, dans la maison du gardien.

- En façade est : le montant nord et le linteau de la fenêtre UT75 (vue uniquement à l'intérieur, **Fig. 19, Pl. 6**) et une seconde ouverture semblable (UT53) dont subsistent les montants et la tablette (ouverture plus étroite en façade qu'à l'intérieur).
- En paroi sud : l'âtre UT63 aménagé près de l'angle sud-ouest dans l'épaisseur du mur (l. 3.50 m, hotte disparue) semble correspondre à un aménagement prévu dès l'origine (**Fig. 24, Pl. 5 et 8**). Au niveau des combles, le canal de fumée n'a jamais été bouché (**Fig. 43 et 44** : canal visible à droite, après et avant sa démolition). Le plafond à caissons aménagé lors de la phase 2 respecte la hotte par l'insertion mouluré.

Au niveau du 1^{er} étage

- En façade nord : les piédroits et le seuil de la porte UT19 (l'arc brisé est plus récent). Des négatifs d'arrachement de corbeaux (en bois ou en pierre) et des pierres saillantes ravalées permettent de restituer un ancien palier qui devait faire partie d'un escalier (en colimaçon ?) accolé à la façade.
- Dans l'angle oriental de la paroi nord : une niche (UT16A) aménagée au ras du sol (**Fig. 28** : en haut à droite de l'image) ; elle est de même type que les deux niches contiguës observées au rez-de-chaussée.
- En paroi sud : seul le conduit de la cheminée du rez-de-chaussée semble faire partie des aménagements primitifs.
- En paroi ouest : les deux fenêtres (UT38S et N). L'ouverture UT38N a été transformée en armoire murale (**Fig. 34, Pl. 2**).

Au niveau des combles

- En façade nord : la porte UT34 légèrement plus étroite que celle du premier étage mais aménagée dans le même axe (**Fig. 42, Pl. 1**).
- En façade ouest : trois meurtrières de taille différente (deux plus petites au bord UT24S/N et une plus grande au centre UT25 (**Fig. 38, Pl. 2**)).

• *Eléments associés à la phase 1b*

Au niveau du 1^{er} étage

- En paroi orientale : la porte UT21A donnant accès sur une galerie (**Fig. 9 et 32** : ouverture transformée en armoire murale). A côté d'elle, deux niches (UT61 et UT74) de taille identique dont la tablette se situe au même niveau que le seuil de l'ancienne porte (**Fig. 32, Pl. 4 et 6**).

Au niveau des combles

- En façade est : une porte (UT59) près de l'angle sud-est (un accès de latrines ?) et une petite fenêtre (UT58) dans l'axe du pignon (**Fig. 9 à 11, Pl. 4 et 6**). Les deux ouvertures se distinguent de celles de la phase primitive par un linteau arqué.
Les deux ouvertures carrées (UT62) correspondent à des trous de boulin.

2^e phase de construction, milieu du XV^e siècle (après 1449)

Cette deuxième principale phase de construction est définie par une restructuration de l'espace intérieur du bâtiment. Au rez-de-chaussée, deux pièces boisées sont aménagées, séparées l'une de l'autre par une cloison en bois. Les deux sont dotées d'un plafond à caissons ; la pièce plus petite, à l'ouest, contient l'âtre et pouvait servir de cuisine. L'ancien accès en façade nord semble avoir été condamné à cette époque et transformé en fenêtre géminée. Une nouvelle porte est percée à côté : on accédait ainsi d'abord au local chauffé qui devait communiquer avec la pièce plus grande à l'est. Ce cheminement d'accès correspond, en Valais, à la disposition des habitations traditionnelles.

Au-dessus des deux pièces boisées, les deux étages primitifs ont été réunis pour ne former qu'une seule grande pièce d'environ quatre mètres de hauteur. Le nouveau plafond est constitué de quatre sommiers moulurés et décorés de motifs de feuilles de chêne (subsiste le premier sommier contre la

paroi orientale) sur lesquels était posé un solivage (les négatifs de deux solives sont conservés contre la paroi ouest), puis les planches jointives du plafond qui, au niveau des combles, était recouvert d'un sol de mortier. Dans la grande salle, une cheminée est aménagée ; adossée à la paroi sud elle est centrée par rapport à la pièce. Les parois de la grande salle sont recouvertes d'un épais crépi stucé parfaitement lissé en surface qui respecte les aménagements de la cheminée et du plafond.

• *Éléments associés à la phase 2*

Au niveau des caves

Aucune transformation.

Au niveau du rez-de-chaussée

- Petite salle occidentale (cuisine) :

Plafond aux caissons rectangulaires et profonds : Le système porteur est constitué des trois sommiers orientés est-ouest insérés dans le mur du côté ouest et posé sur l'ancienne cloison en bois du côté est (**Fig. 26 et 27, Pl. 7**)²². Le long des parois, les poutres du plafond sont rainurées ; elles permettent de restituer un local aux parois lambrissées. L'ancien plancher, situé une vingtaine de centimètres plus bas que l'actuel, a disparu comme la boiserie des parois.

Ouvertures : Deux portes de taille semblable ont été percées en façade nord et sud. La première (UT30A, **Fig. 26, Pl. 1**) constitue sans doute l'entrée principale ; la deuxième (UT39, **Fig. 24, Pl. 3 et 5**) a nécessité une transformation de l'âtre. En façade ouest, la grande fenêtre arquée (UT37A) remplace deux petites fenêtres primitives (**Fig. 6B et 25, Pl. 2**).

Cheminée : Le mur arrière de la cheminée est doublé (renforcement d'une maçonnerie usée par le feu ?) et le foyer probablement réduit dans sa largeur puisqu'une ouverture au cadre en stuc (UT39) est aménagée près de l'angle occidental (**Fig. 24, Pl. 5**).

- Grande salle orientale :

Plafond aux caissons carrés, moins profonds que dans la pièce voisine : Ici, la boiserie du plafond double le solivage porteur auquel elle est fixée (**Fig. 22 et 23, Pl. 7**). Le long des parois, les poutres du plafond sont rainurées indiquant un ancien lambrissage en bois démonté.

Ouvertures : En façade nord, une fenêtre géminée est aménagée (UT29B, **Pl. 1**). En façade est, la fenêtre simple UT18 (**Pl. 4**). En façade sud, la fenêtre UT41A (**Fig. 8, Pl. 3**) – elle sera remplacée par un nouvel encadrement (UT41B) contemporain de l'ouverture (UT43A) plus à l'est. Dans le même mur, près de l'angle sud-est du bâtiment, une petite ouverture avec linteau de pierre (UT44A) est visible en façade, au niveau du sol – elle sera transformée en armoire murale, les supports en stuc soutiennent une étagère (**Pl. 5**).

Au niveau de l'étage

- Plafond :

Le nouveau plafond de la grande salle aménagée à l'étage (UT89) est constitué de quatre sommiers disposés nord-sud soutenant des solives plus petites est-ouest, puis les planches jointives.

Le sommier conservé contre la paroi orientale est constitué de deux poutres superposées et soigneusement assemblées²³ ; sa face inférieure est moulurée et décorée de trois médaillons disposés au milieu et aux deux extrémités de la poutre. Les trois motifs végétaux – une fleur à quatre pétales entourée en spirale de quatre feuilles de chêne – sont identiques (**Fig. 36 et 37**). L'emplacement des autres sommiers est indiqué par les négatifs d'encastrement qui percent l'ancienne maçonnerie (**Fig. 43 et 44** : de part et d'autre des conduites de cheminée, **Pl. 5 et 8**).

Les solives sont attestées par l'empreinte laissée dans le mortier longeant la poutre de rive (au nord et au sud), ainsi que par le négatif d'une tête de poutre dont le mortier de pose bouche le bas d'une des

²² La cloison en bois est remplacée plus tard par l'actuel mur de refend qui cache le bord des anciens plafonds en bois.

²³ La ligne d'assemblage forme des « z » allongés sur la face latérale du sommier.

meurtrières de la paroi ouest. Au même endroit subsiste aussi, le négatif du plancher posé sur les solives et du sol en mortier (UT72) qui le recouvrait. Ce dernier sol était composé d'une chape coulée sur un radier de petites pierres rondes (**Fig. 38 et 39**).

- Ouvertures :

La porte d'accès de l'étage (UT19B) reste à la même place, mais le linteau est remplacé par un arc brisé dont la maçonnerie bouche la porte de l'ancien étage des combles (UT34B, **Fig. 31**). A l'ouest de l'entrée, une fenêtre est ouverte (UT33A) : son cadre extérieur, en stuc beige-rosé identique à celui de l'ogive de la porte, est mouluré (cavet) et décoré de bandeaux noirs (**Fig. 3, Pl. 1**). Un mortier au stuc identique est utilisé pour la fenêtre UT41A en façade sud.

En façade ouest, une grande fenêtre (UT26A) est ouverte au milieu de la paroi (**Fig. 40** : ouverture bouchée visible au ras du sol, **Pl. 2**). Elle fait face à la porte existant en façade est, donnant sur une galerie.

En façade sud, une fenêtre (UT50A) a été observée à l'est des conduits de cheminée. Percée dans la maçonnerie primitive, son cadre extérieur en stuc beige-rosé avec chanfrein est différent de celui des fenêtres UT26A et UT33A déjà mentionnées. A l'autre extrémité de la façade, à l'ouest des conduits de cheminée, une porte est aménagée (UT46A, **Fig. 7A et B, Pl. 3**). Ses montants sont rhabillés de stuc (différent du crépi lisse UT88), son insertion chronologique n'est pas certaine. Le négatif d'un corbeau repéré en façade pourrait indiquer la présence d'un ancien escalier adossé à la façade.

- Âtre avec cheminée :

Contre la paroi sud, centré par rapport à la pièce, subsistent les vestiges de l'âtre, notamment le négatif triangulaire du manteau de cheminée (UT76, **Fig. 43, Pl. 1**). La console UT70 et la niche UT71 aménagées sous la hotte font partie du dispositif de l'âtre.

- Le crépi de la grande salle (UT88) :

L'épais crépi parfaitement lissé qui recouvrait les parois de la salle est conservé sur des surfaces étendues au niveau de l'étage, de la cage d'escalier et des combles actuels. Ce crépi moule les sommiers et les solives du plafond. A l'est, il habille les encadrements de la niche UT61 et de la porte UT21, mais recouvre la partie inférieure de l'ancienne porte UT59 (**Fig. 35, Pl. 6**). Au nord, il habille le cadre de la porte UT19B et la niche UT16, mais recouvre le bouchon de l'ancienne porte des combles UT34. A l'ouest, il habille l'embrasure de la fenêtre UT26A. Au sud, le crépi moule les cheminées du rez-de-chaussée (conduit UT63) et de l'étage (hotte UT76, avec la console UT70 et la niche UT71, **Fig. 45, Pl. 5**).

3^e phase de construction

Cette phase est caractérisée par une transformation de certaines ouvertures (fenêtres et portes) et par le remplacement des séparations internes du bâtiment. En ce qui concerne les modifications des ouvertures, il s'agit de transformations ponctuelles dont la chronologie relative n'a souvent pas pu être déterminée. Le remplacement de la paroi de refend au rez-de-chaussée fait cependant suite au remblaiement partiel de la cave, un remblaiement probablement involontaire du à une inondation provoqué sans doute par le débordement de la rivière.

• *Eléments associés à la phase 3*

Au niveau des caves

Le sol est exhaussé probablement après une inondation provoqué par le débordement de la rivière. Sur ces dépôts d'alluvions est posé le mur de refend nord-sud (UT64, avec la porte actuelle) qui sépare les deux caves est et ouest (**Fig. 13** : à droite sur l'image, **Pl. 5**).

La porte en façade nord est exhaussée et adaptée au nouveau sol (**Fig. 12, Pl. 1**). Des mortiers similaires indiquent que cette transformation est contemporaine au piédroit (UT60E) soutenant

aujourd'hui le palier d'entrée au rez-de-chaussée et à la transformation de la porte (30A) en fenêtre (30B), (**Fig. 1 et 2B, Pl. 1**).

Au niveau du rez-de-chaussée

La porte d'accès en façade nord ne semble plus exister après la transformation de l'ouverture (30A) en fenêtre (30B). En façade sud, la porte (UT39) qui jouxte la cheminée a également été supprimée à cette époque. Le mortier du bouchon est en effet similaire à celui du mur de refend (UT64) qui remplace l'ancienne paroi en bois. C'est probable que l'entrée principale se situait dès lors sur la façade occidentale (ouverture 37A).

Le nouveau mur de refend (UT64) qui sépare des pièces boisées comporte une porte (UT79) (**Fig. 29**)²⁴, ainsi qu'une ouverture (UT78) de faible hauteur (1.15 m) dont la base se situe au niveau du plancher. Les marques de suie indiquent qu'il s'agit de la bouche de chargement pour un ancien fourneau (**Fig. 30**).

Dans la salle sud-est, on constate maintes transformations au niveau de la paroi sud. Deux fenêtres de dimensions égales ont été aménagées : l'une (UT41B) remplace la fenêtre (UT41A), l'autre (UT43A) remplace la fenêtre (UT45). Entre les deux fenêtres, le parement de la paroi a été reconstruit (UT67, mortier indiqué à celui du mur de refend UT64, **Fig. 20, Pl. 5**).

En paroi est, l'ancienne ouverture UT18/53 semble avoir été transformée niche, tandis qu'une porte (UT54A) menant à des latrines (?) a été ouverte près de l'angle nord-est.

Au niveau de l'étage

Aucun aménagement n'a pu être rattaché clairement à cette phase. Néanmoins, nous indiquons sur nos planches la transformation des fenêtres de l'étage étant donnée que la disposition et le nombre des ouvertures semblent avoir été modifiés déjà avant la suivante phase de construction. Les différents linteaux (des poutres de récupération pour la plupart) et mortiers de pose ne permettent d'ailleurs pas d'attribuer ses transformations à une phase unique.

4^e phase de construction, 2^e quart XIX^e siècle

• *Eléments associés à la phase 4*

Lors de cette dernière phase de construction, la maison acquiert pour l'essentiel l'aspect qu'elle a aujourd'hui. L'aménagement de la cage d'escalier actuelle à l'intérieur du bâtiment (**Fig. 17**), le remplacement du solivage du sol au rez-de-chaussée et l'abaissement du plafond du 1^{er} étage (nouveau solivage) permettant l'utilisation de l'étage des combles caractérisent cette phase de construction qui a nécessité le percement et la rénovation des portes et des fenêtres.

Au niveau des caves

Construction de la cage d'escalier : la paroi sud et les marches (**Fig. 14** : à gauche sur l'image). Au niveau du palier, entre la cave et le rez, la porte (UT54) est transformée en fenêtre (UT12, **Pl. 4**).

Au niveau du rez-de-chaussée

Mise en place du plancher actuel et construction de la nouvelle cage d'escalier. Celle-ci comprend la cloison mitoyenne et la paroi sud (UT73, **Pl. 6**), avec la porte (UT87) donnant dans la pièce orientale²⁵.

Le palier du rez-de-chaussée est accessible par une nouvelle entrée principale (UT29C). Cette porte remplace une partie de l'ancienne fenêtre géminée (**Fig. 2A et 16, Pl. 1**). Depuis le petit vestibule, on accède par la porte UT87 à la pièce orientale et par la porte UT80 dans la pièce occidentale (**Fig. 29, Pl. 7**).

²⁴ Cette porte a été bouchée et remplacée par une nouvelle lors de l'aménagement de l'escalier actuel.

²⁵ La cloison sud de l'escalier (UT73) bute du côté est contre la maçonnerie qui obstrue l'ancienne ouverture UT53 et bouche à l'ouest la porte UT79.

Au niveau du palier intermédiaire (entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage), une porte (UT27) est percée probablement pour accéder à des anciennes latrines (**Fig. 17, Pl. 4**).

Dans la pièce occidentale, trois nouvelles fenêtres sont aménagées. Au nord, la fenêtre (UT30C) est ouverte à côté de l'ancienne qui subsiste en tant qu'armoire (**Fig. 26**). A l'ouest, deux fenêtres à contrecœur (UT36B et 37B) remplacent l'ancienne ouverture (**Fig. 25**). Au sud, la paroi est doublée par une nouvelle maçonnerie (UT63B) qui recouvre les traces de l'ancienâtre (**Fig. 24, Pl. 5**).

Dans la pièce orientale, on constate la réfection de la fenêtre (UT43B).

Au niveau de l'étage

Construction de la cage d'escalier comprenant la cloison mitoyenne entre les volées, la paroi sud et le mur de refend nord-sud (UT68), avec les deux portes (UT85 et UT86) donnant accès aux pièces occidentale et orientale (**Pl. 8**). L'ancienne porte au nord (UT19) est maintenue en tant que porte de balcon. Le plan de l'étage est en outre identique à celui du rez-de-chaussée.

Le mur de refend nord-sud (UT68) condamne les aménagements de l'ancienâtre (UT70 et 71). Le conduit de fumée est cependant transformé (section plus petite) et continue d'être utilisé pour les installations de la nouvelle cuisine (**Fig. 43**).

Le plancher du 1^{er} étage est posé sur le solivage de 1449 ; le solivage du plafond, contemporain de la cage d'escalier, est daté de 1838.

Au niveau du palier intermédiaire (entre le 1^{er} et le 2^e étage), une fenêtre (UT57) est percée dans la paroi est (**Fig. 35** : dans l'angle gauche de la paroi).

IV Illustrations et planches

- Figures 1 à 11 Vues générales et détails des façades
- Figures 12 à 15 Intérieur des caves
- Figures 16 à 30 Intérieur du rez-de-chaussée avec les plafonds en bois
- Figures 31 à 34 Intérieur du 1^{er} étage
- Figures 35 à 45 Intérieur des combles

- Planches 1 à 4 Façades
- Planches 5 à 6 Coupes
- Planches 7 à 5 Plans des étages

Crédit des illustrations : bureau TERA sàrl, Sion

Crédit des planches : bureau TERA sàrl (Andreas Henzen), Sion



Fig. 1 Maison de la Vidondée, façade nord après décrépiage. Les portes superposées desservant les différents étages ont toutes été modifiées.



Fig. 2 Maison de la Vidondée, façade nord. Détail de l'escalier d'accès. L'aménagement actuel respecte la porte et la cage d'escalier aménagée lors de la phase 4. A la même hauteur, à droite, est visible le seuil de la porte de la phase 2.



Fig. 2B Maison de la Vidondée, façade nord. Détail de l'entrée de la cave. En bas à droite, une dizaine de cm au-dessus du sol, le linteau d'une niche (flèche).



Fig. 3 Maison de la Vidondée, façade nord, 1er étage. Détail de la fenêtre (UT33A). Le cadre de stuc était mouluré et décoré de bandeaux horizontaux incisés et peints en noir (phase 2). Cette facture rappelle l'encadrement plus simple d'une fenêtre du rez-de-chaussée en façade sud, contemporaine de la grande salle (phase 2).



Fig. 4 Maison de la Vidondée, façade ouest avant le décrépiage.



Fig. 5 Maison de la Vidondée, façade ouest après le décrépiage.



Fig. 6A Maison de la Vidondée, façade ouest au niveau du rez-de-chaussée. Piédroit gauche d'une fenêtre primitive (UT36A) remplacée par l'actuelle.



Fig. 6B Maison de la Vidondée, façade nord, rez-de-chaussée. A gauche, la porte percée pour accéder à la salle occidentale (phase 2). Cette ouverture a été transformée en fenêtre avant d'être remplacée par la fenêtre actuelle (phase 4).



Fig. 7A Maison de la Vidondée, façade sud avant le décrépiage.



Fig. 7B Maison de la Vidondée, façade sud après le décrépiage.



Fig. 8 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, façade sud. Détail de la fenêtre (UT41A). Le linteau et l'embrasure évasés sont habillés de stuc beige soigneusement lissé comme le crépi de la grande salle (phase 2).



Fig. 9 Maison de la Vidondée, façade est avant le décrépiage.



Fig. 10 Maison de la Vidondée, façade est après le décrépiage.



Fig. 11 Maison de la Vidondée, façade est.
Détail de l'ouverture au-dessus de la toiture des latrines.



Fig. 12 Maison de la Vidondée, cave, porte d'entrée de la façade nord.
L'ouverture respecte le niveau du sol et la cage d'escalier actuels (phase 3). Elle reprend une ancienne porte (phase 1) dont le piédroit oriental est conservé dans la partie inférieure du montant droit.



Fig. 13 Maison de la Vidondée, cave occidentale, paroi sud.
Deux fenêtres prises dans la maçonnerie primitive (en face et à gauche). Leur tablette était fortement biaisée pour éclairer un local unique dont le sol se situait plus bas que l'actuel. Au-dessus de la fenêtre en face les logements de l'ancien solivage.



Fig. 14 Maison de la Vidondée, cave, paroi est. Les deux armoires murales en relation avec un sol situé plus bas que l'actuel. La petite fenêtre sous le plafond a été percée après l'exhaussement du sol (époque indéterminée).



Fig. 15 Maison de la Vidondée, cave, paroi est. Détail des deux armoires murales et du remblai sur lequel est posé le mur de la cage d'escalier.

Fig. 16 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, paroi nord. Entrée actuelle aménagée lors de la construction de la cage d'escalier (phase 4). Elle remplace l'une des deux ouvertures d'une fenêtre géminée à meneau central. Les piédroits latéraux cachent les montants de deux ouvertures (UT29A) du bâtiment primitif. A) piédroit gauche d'une porte arquée ; B) embrasure droite d'une meurtrière.





Fig. 17 Maison de la Vidondée, Cage d'escalier menant du rez-de-chaussée au 1er étage (phase 4).



Fig. 18 Maison de la Vidondée, palier d'escalier entre la cave et le rez-de-chaussée. Niches géminées de la paroi nord. Les piédroits sont crépis ; les deux tablettes, d'abord au même niveau que le sol, ont été exhaus-sées ; les linteaux sont visibles au niveau du palier supérieur (cf. fig. 28). Le bouchon des niches est contemporain de l'escalier.



Fig. 19 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle orientale, paroi est. La porte des latrines (à droite) remplace une ancienne fenêtre (UT75), dont le montant et le linteau en pierres se distinguent du rhabillage récent en briques. Au centre, la fenêtre (UT52) a été ouverte au plus tard lors de la subdivision du local avec le galandage en bois (démonté). A gauche, l'ancienne ouverture (UT53) a été bouchée avant la construction du mur de refend (= cage d'escalier).



Fig. 20 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle orientale, paroi sud. Les deux fenêtres actuelles ont été créées lors de la phase 4.



Fig. 21 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle orientale, paroi sud. Détail d'une ancienne ouverture (UT44B) située au ras du sol (écoulement ?) transformée en armoire murale. Crépi et supports d'étagère sont en stuc de couleur rosée.



Fig. 22 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle orientale, paroi est. Plafond à caissons constitué de neuf panneaux carrés cachant les solives porteuses. Les planches sont insérées en diagonale dans les sablières rainurées. Chaque caisson est subdivisé en losanges par des couvre-joints moulurés fixés avec des rivets métalliques au support (à droite sur la photo, le système primitif, à gauche une réfection). Dans le mur du fond, plus récent que le plafond, on distingue une ancienne ouverture de chargement de poêle (au centre) et une ancienne porte (à droite). Cette dernière a été bouchée lors de l'aménagement de la cage d'escalier (mur de refend à droite).



Fig. 23 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle orientale. Détail du plafond à caissons. Sont bien visibles les rivets des couvre-joints placés au croisement et au milieu de chaque côté du losange.



Fig. 24 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle occidentale, paroi sud.
A droite, la découpe de la cheminée (UT63) aménagée dans l'épaisseur du mur. En bas à droite, la partie inférieure d'une porte bouchée.



Fig. 25 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle occidentale, paroi ouest.
Les deux fenêtres actuelles (phase 4) remplacent une grande baie (UT37A) contemporaine du plafond à caisson (phase 2). Il s'agissait vraisemblablement d'une fenêtre à meneau central et contrecoeur.



Fig. 26 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle occidentale, paroi nord.
Plafond à caissons composé de trois sommiers orientés est-ouest et de cinq solives nord-sud sur lesquels les planches sont posées. Le plafond de chaque caisson était subdivisé en petits carrés par des couvre-joints moulurés fixés avec des rivets métalliques au support.
Dans le mur en face, l'ancienne porte transformée en armoire est contemporaine de la mise en place du plafond (phase 2). Le mur de refend à droite est plus récent que le plafond et remplace une ancienne cloison en bois.



Fig. 27 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, salle occidentale.
Détail du plafond à caissons avec les couvre-joints moulurés encore partiellement en place.



Fig. 28 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, cage d'escalier paroi nord (avant le décrépiçage).
Au-dessus du linteau de porte (à gauche), apparaît une bande horizontale au crépi gris. Il s'agit d'une réparation de la paroi après le démontage de l'ancien plafond lors de l'aménagement de l'escalier.



Fig. 29 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, mur de refend, face est.
Mur remplaçant une ancienne paroi en bois (phase 3). La porte primitive (à droite) a été remplacée par l'actuelle lors de l'aménagement de la cage d'escalier (phase 4). La limite horizontale des dépôt de suie indique que la partie inférieure des parois devait être protégée par des boiseries.



Fig. 30 Maison de la Vidondée, rez-de-chaussée, mur de refend, face est.
Détail des ouvertures de chargement pour un poêle situé dans la pièce contiguë. L'ouverture arquée (à gauche) a été remplacée par une niche rectangulaire (à droite) plusieurs fois remaniée.



Fig. 31 Maison de la Vidondée, 1er étage, paroi nord, porte du balcon.
Seuls les piédroits de la porte (UT19B) font partie de la première phase de construction. L'arc brisé a été aménagé lors de la création de la grande salle (phase 2) ; sa maçonnerie bouche une ouverture au niveau des combles.

Fig. 32 Maison de la Vidondée, 1er étage, salle orientale, paroi est.
L'armoire murale à gauche (UT21) remplace une ancienne porte qui menait sur une galerie (balcon) puis sans doute à des latrines (le linteau de la porte se situe plus haut que le plafond actuel). A droite de l'armoire, une niche bouchée au linteau arqué (UT61) ; elle n'apparaît pas en façade. Un aménagement semblable a été remplacé par la porte des latrines ; seul le montant gauche (nord) avec l'amorce du linteau arqué sont ici conservés.



Fig. 33 Maison de la Vidondée, 1er étage, salle orientale, paroi sud.
Les deux fenêtres actuelles ont été créées au plus tard lors de la phase 4.



Fig. 34 Maison de la Vidondée, 1er étage, salle occidentale, paroi ouest.
Armoire murale aménagée dans l'embrasure d'une fenêtre primitive (phase 1).

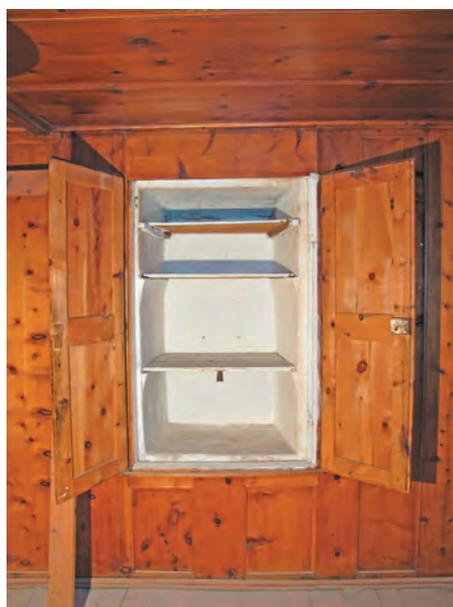


Fig. 35 Maison de la Vidondée, combles, paroi est.

Le crépi lissé est délimité par le sommier visible au fond et par les solives sur les longs côtés (au nord et au sud). A droite, la fenêtre (UT59, phase 1) obstruée par le sommier du plafond (UT89, phase 2) et cachée sous le crépi lissé (UT88). La fenêtre au centre (UT58, phase 1) est également obstruée par le plafond de la phase 2 ; elle a été agrandie du côté intérieur, lors de l'aménagement d'une chambre dans les combles (déjà démontée sur cette photo). Lors de la subdivision des combles, la fenêtre à gauche a probablement été percée pour éclairer la cage d'escalier.



Fig. 36 Maison de la Vidondée, combles, paroi est. Sommier du plafond, détail du motif latéral : quatre feuilles de chêne disposées en spirale autour d'une fleur quadrilobée.



Fig. 37 Maison de la Vidondée, combles, paroi est. Sommier du plafond, détail du motif central.



Fig. 38 Maison de la Vidondée, combles, paroi ouest
 Le crépi lissé est délimité par le sommier de rive de l'ancien plafond.
 A) emplacement du sommier ; son empreinte est conservée par endroits dans le mortier du mur.
 B) emplacement de deux solives sur lesquelles étaient posées les planches du plafond recouvertes d'un sol en mortier.
 Les trois fenêtres (phase 1) ont dû être partiellement bouchées pour la mise en place du plafond de la grande salle du 1er étage (phase 2). Au premier plan, un lot de chausures trouvées derrière les bouchons des fenêtres et dans les encoches des sommiers du plafond démonté.



Fig. 39 Maison de la Vidondée, combles, paroi ouest.
 Détail de la fenêtre sud en partie bouchée par le plafond de la grande salle (phase 2). A) négatif du sommier. B) négatif de solive. C) négatif de planche rainurée. D) négatifs des pierres rondes du radier prises dans une chape de mortier constituant le reste du sol des anciennes combles.



Fig. 40 Maison de la Vidondée, combles, paroi ouest.
 Détail de la fenêtre centrale. Dans le crépi sous-jacent, on distingue le linteau d'une ancienne fenêtre (UT26A, phase 2).



Fig. 41 Maison de la Vidondée, combles, paroi ouest. Objets trouvés derrière les bouchons des fenêtres et dans les encoches des sommiers démontés. A, B et C) lot de chaussures de cuir maintes fois réparées, pour adultes et enfants, avec semelles de cuir, ou bois. D) bourse de cuir avec poudre verte (sulfate de cuivre). E) éléments de corsage.

Fig. 42 Maison de la Vidondée, combles, paroi nord. Ancienne porte (UT34, phase 1) bouchée lors de l'aménagement de la porte arquée du 1er étage. Le crépi lisse (phase 2) qui devait recouvrir le bouchon semble avoir été piqué pour mettre au jour les anciens piédroits. A gauche de la porte, la niche d'encastrement qui devait recevoir le sommier de l'ancien plafond démonté.



Fig. 43 Maison de la Vidondée, combles, paroi sud.
Les vestiges des deux conduits de cheminée disposés l'un à côté de l'autre. A gauche, la hotte se resserrant vers le haut couvrant la grande cheminée du 1er étage (UT76) ; elle a été remplacée par un canal de fumée plus étroit. A droite, dans l'épaisseur du mur, le conduit de fumée relié à la cheminée du rez-de-chaussée (UT63) ; cf. également fig. 44, avant le démontage de la face manquante fin 2009.

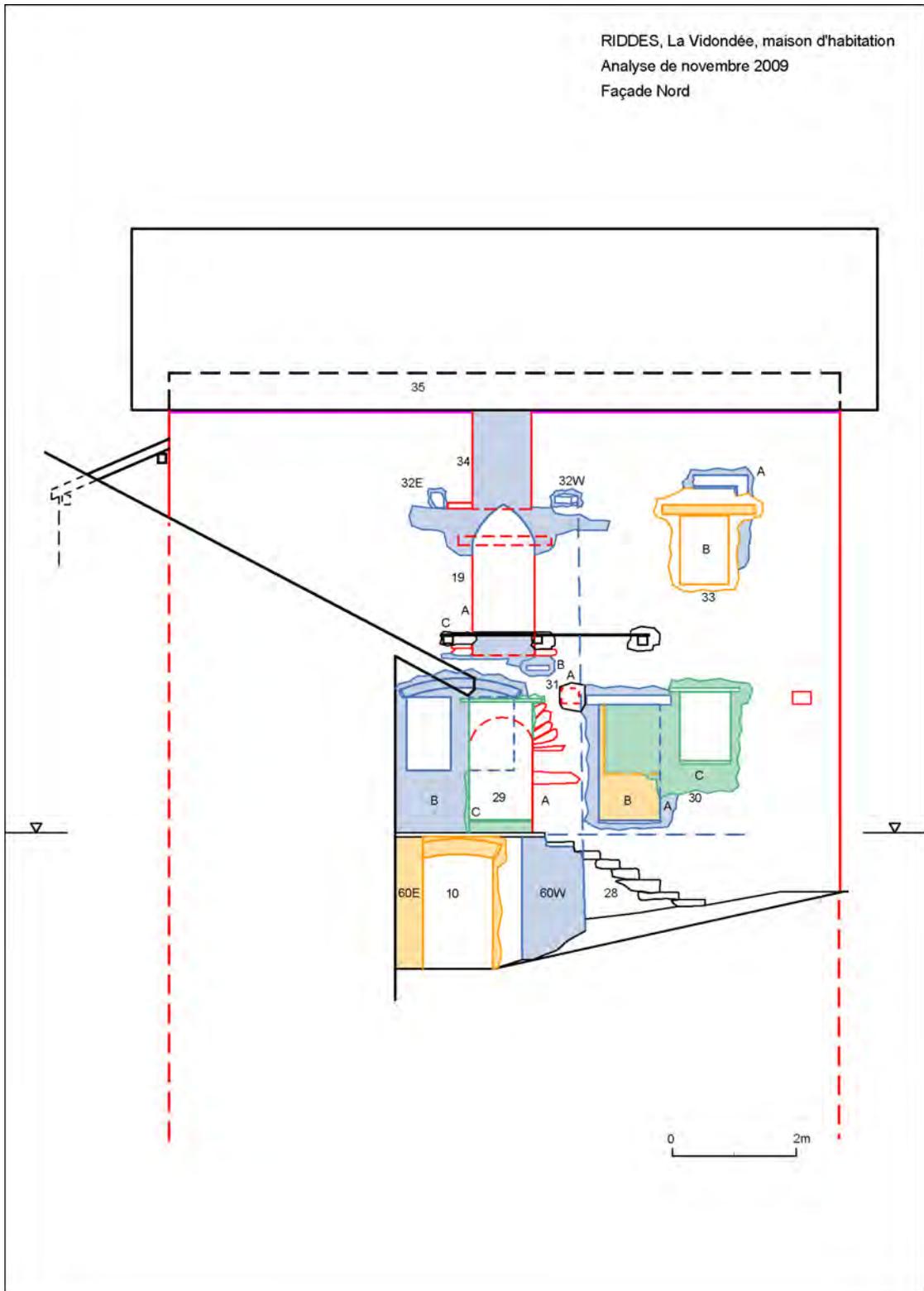


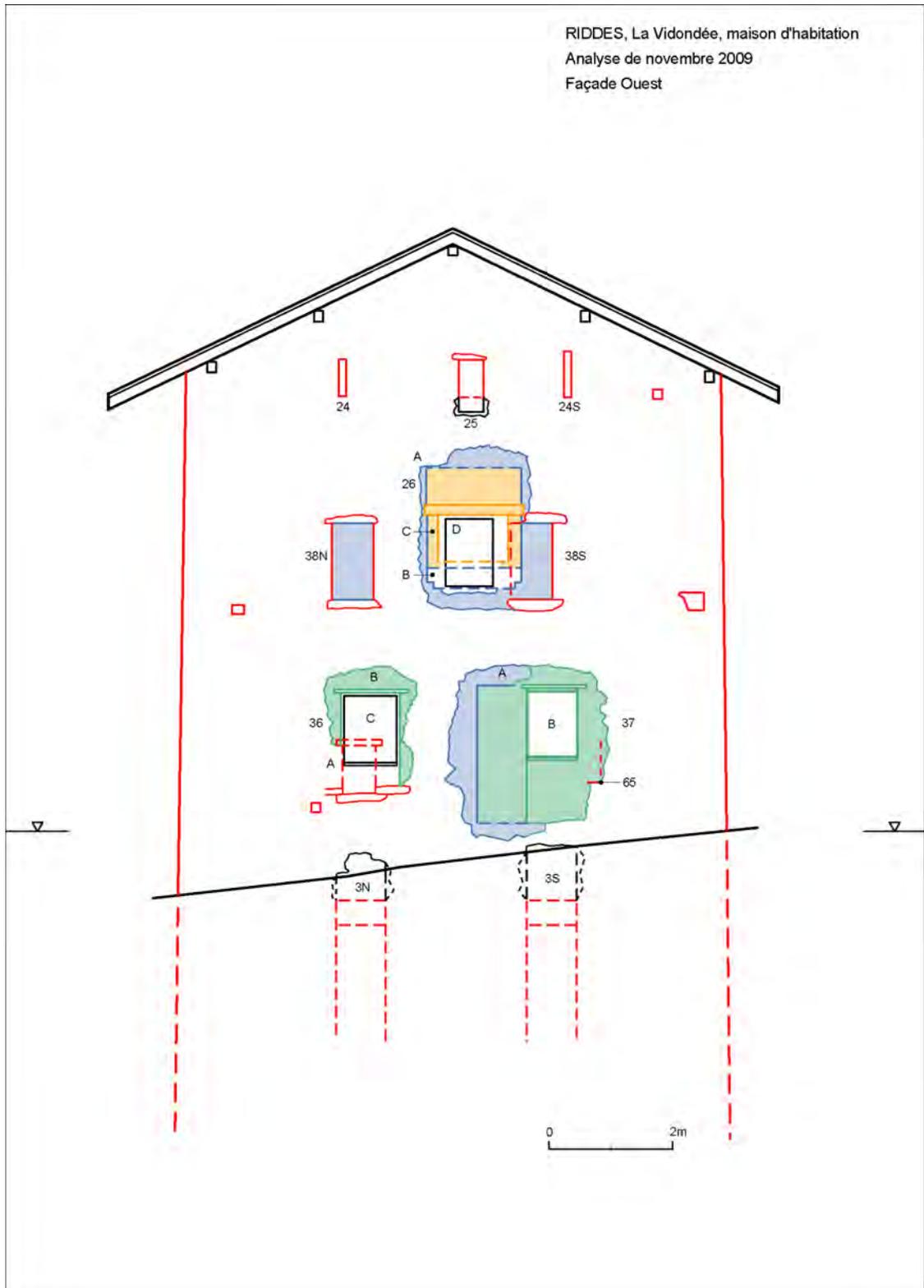
Fig. 44 Maison de la Vidondée, combles, paroi sud.
La saillie dans le mur correspond à la conduite de fumée (UT63) remontant depuis le rez-de-chaussée, dans l'épaisseur du mur. Dans la partie supérieur, négatif du chevêtre horizontal. Prise de vue avant le démontage d'une face fin 2009.

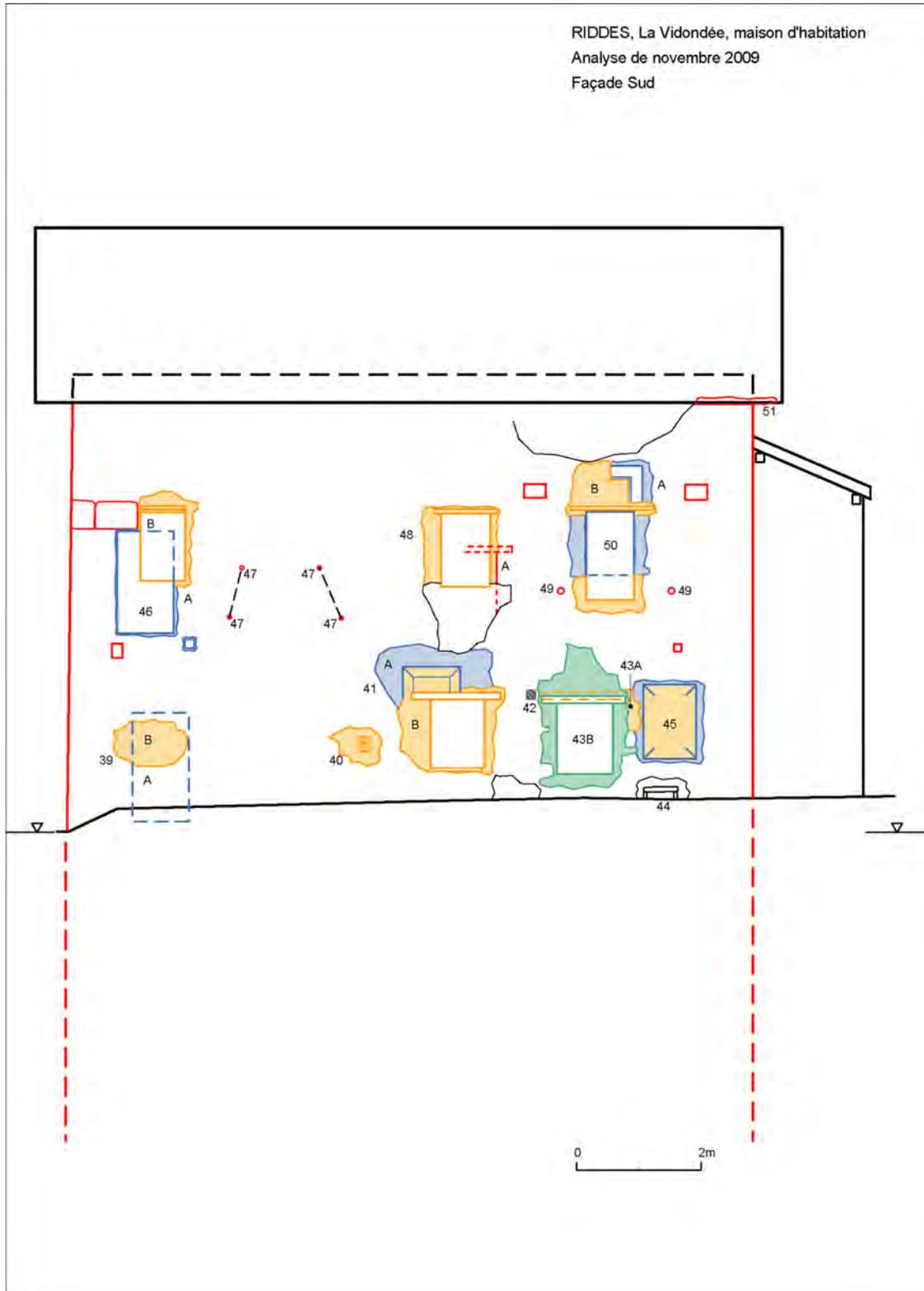


Fig. 45 Maison de la Vidondée, 1er étage, salle occidentale, paroi sud.
Conduit de fumée (UT63) remontant depuis le rez-de-chaussée. On reconnaît à droite, la partie aménagée dans l'épaisseur du mur. L'élargissement en visible en bas correspond au sommet de la hotte. A gauche de ce canal, les vestiges de la cheminée contiguë : la dalle saillante (UT70) soutenant probablement la hotte de la cheminée du 1er étage et au-dessus, une niche (UT71) au crépi rubéfié.



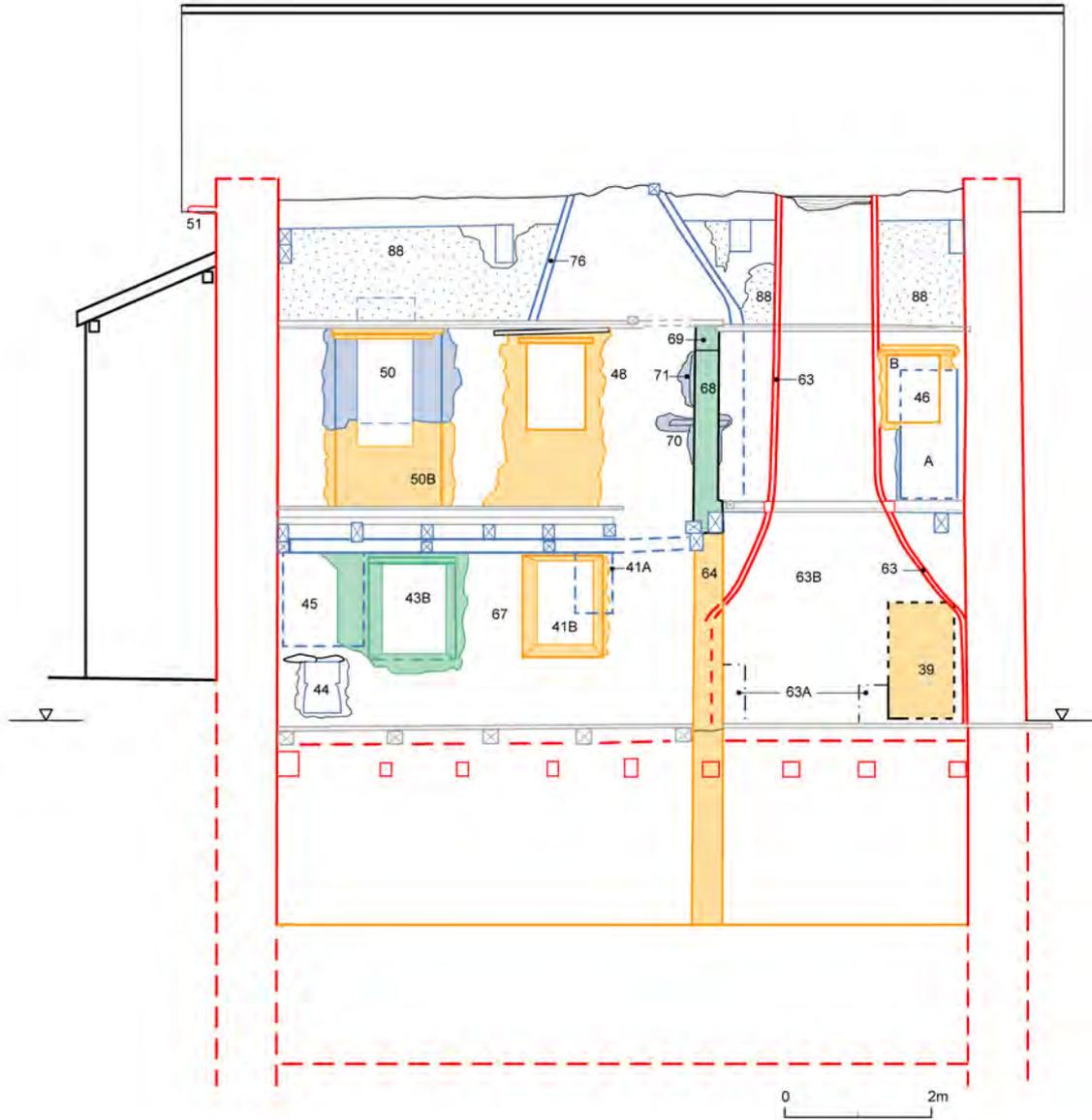


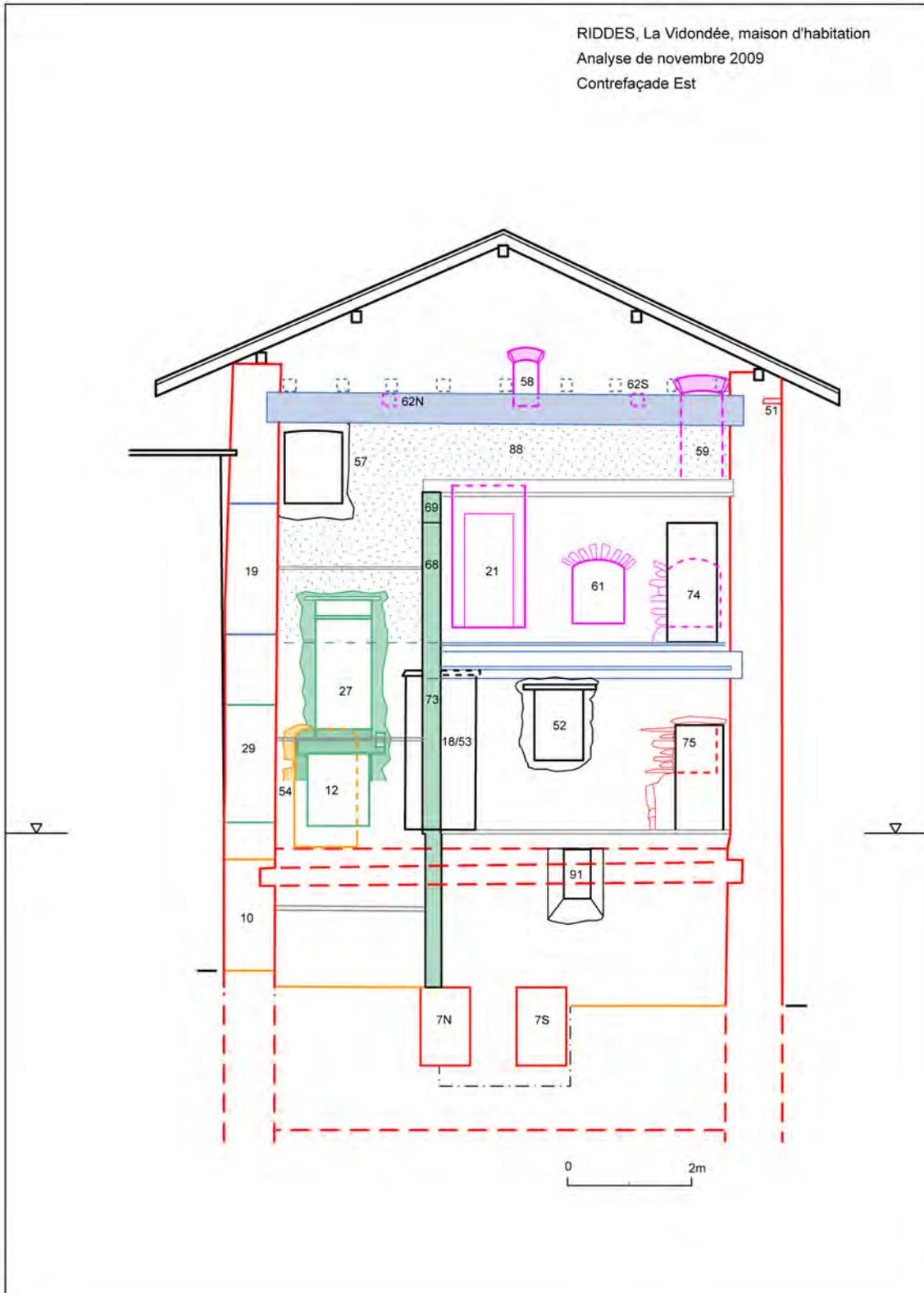




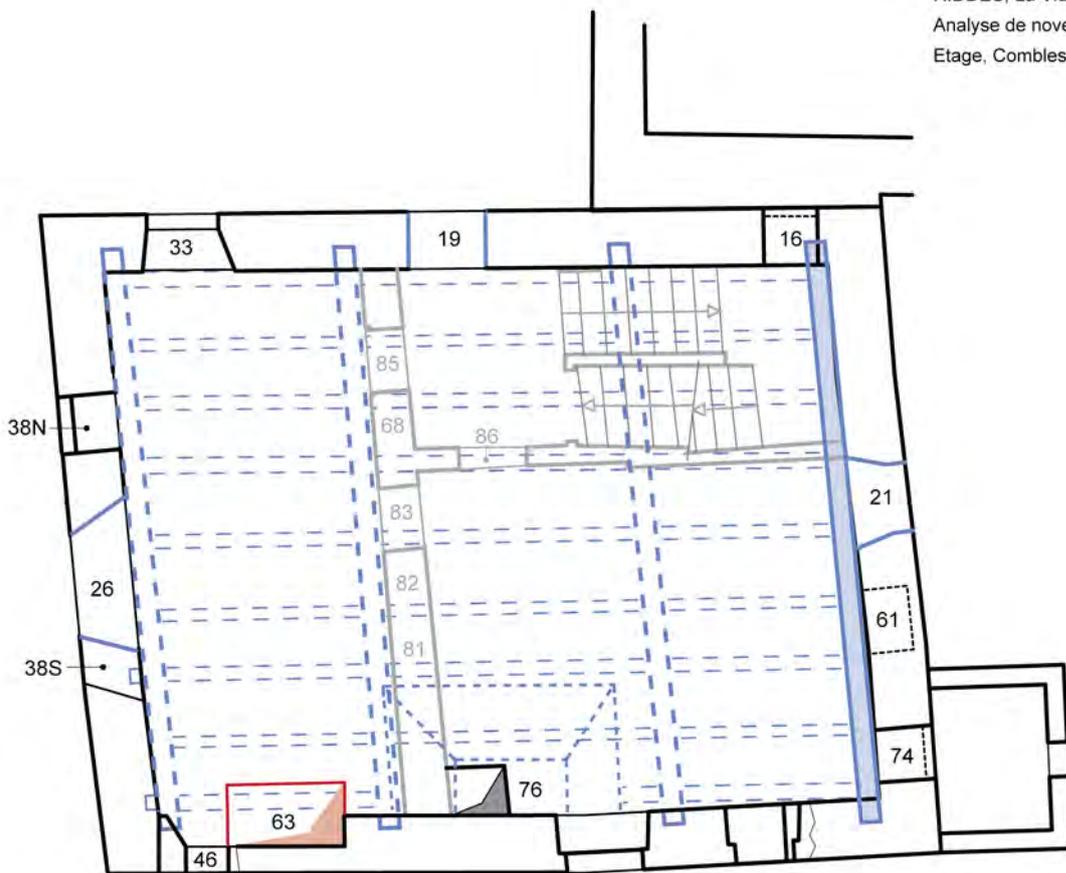


RIDDES, La Vidondée, maison d'habitation
Analyse de novembre 2009
Contrefaçade Sud

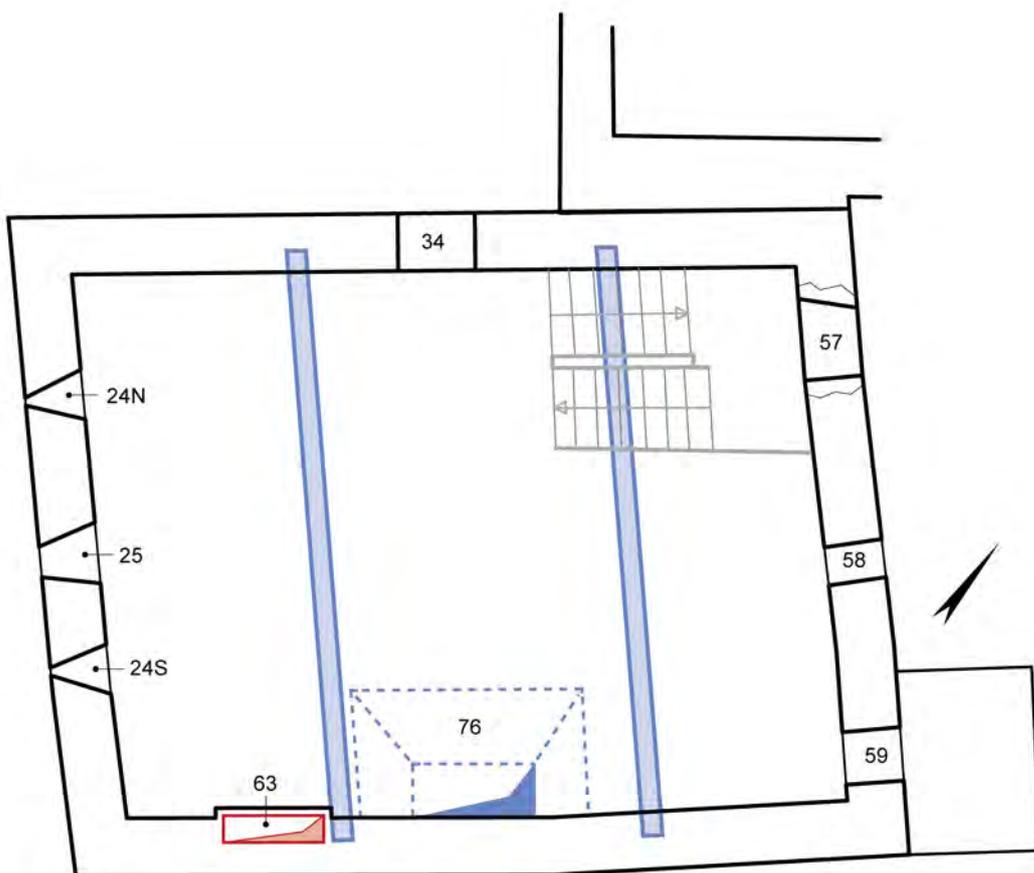




RIDDES, La Vidondée, maison d'habitation
Analyse de novembre 2009
Etage, Combes



Etage



Combes

0 2m